



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 1^{er} juin 2011 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, madame la conseillère Denise Laferrière et messieurs les conseillers Alain Riel et Denis Tassé formant quorum du comité.

Sont également présents, mesdames et messieurs Robert F. Weemaes, directeur général, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint et M^e Suzanne Ouellet, greffier.

Est absent, monsieur le conseiller Luc Montreuil.

CE-2011-910

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUE LE 27 AVRIL 2011

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue le 27 avril 2011 a été remise aux membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte le procès-verbal comme soumis.

Adoptée

CE-2011-911

SOUSSION 2011 SI 159 - SERVICES PROFESSIONNELS - STRATÉGIE MUNICIPALE DE GESTION INTÉGRÉE DU STATIONNEMENT - SERVICE DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme AECOM Consultants inc., 228, boulevard Saint-Joseph, bureau 303, Gatineau, Québec, J8Y 3X4 pour la fourniture de services professionnels pour le développement d'une stratégie municipale de gestion intégrée du stationnement pour l'ensemble du territoire de la ville de Gatineau pour un montant de 65 962,58 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 2 mai 2011, et ce, étant la seule soumission s'étant qualifiée après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CM-2008-756 en date du 14 mai 2008.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-47320-411-79288	50 000,00 \$	Plan d'action de la Politique environnementale - Services professionnels et de génie
02-61100-419-79289	13 067,58 \$	Service d'urbanisme et du développement durable - Autres services professionnels et administratifs
04-13493	2 895,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-912

SOUSSION 2011 SI 100 - FOURNITURE DE JEUX D'EAU - PARC D'ARCY MCGEE - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - ALAIN RIEL - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la soumission de la firme Tessier Récréo-Parc inc, 825, rue Théophile-Saint-Laurent, C. P. 57, Nicolet, Québec, J3T 1B4 pour la fourniture de jeux d'eau au parc D'Arcy McGee, le tout au montant de 73 148,96 \$, incluant les taxes, et désigne ce dernier comme fournisseur exclusif auprès duquel devra s'approvisionner l'entrepreneur responsable des travaux d'aménagement pour acquérir les jeux d'eau, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 19 avril 2011, cette dernière ayant obtenu le plus haut pointage conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CE-2003-1411 en date du 8 octobre 2003.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30675-003-79292	69 938,56 \$	Travaux - Aménagement de parcs et espaces verts - Parc d'Arcy McGee-Symmes - Aménagement
04-13493	3 210,40 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 27 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-913

SOUSSION 2011 SI 108 - DÉMOLITION D'UN BÂTIMENT ET REMBLAYAGE DE LA FONDATION - RUE LAFRANCE - DISTRICT ÉLECTORAL DU VERSANT - JOSEPH DE SYLVA - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Beaudoin 3990591 Canada inc., 600, rue de Vernon, bureau 200, Gatineau Québec J9J 3K5 pour les travaux de démolition d'un bâtiment et remblayage de la fondation - Rue Lafrance, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total de 45 000 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 28 mars 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30627-005-79293	43 025,02 \$	Stabilisation de terrains sur la rue Lafrance - Démolition - Bâtiment et remblayage - Fondation
04-13493	1 974,98 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-30627-004	43 025,02 \$		Stabilisation de terrains sur la rue Lafrance - Contingences
06-30627-005		43 025,02 \$	Stabilisation de terrains sur la rue Lafrance - Démolition - Bâtiment et remblayage - Fondation

Un certificat du trésorier a été émis le 27 mai 2011

Adoptée

CE-2011-914 **SOUSSION 2011 SP 021 - RÉFECTION DE TOITURE - CENTRE DE SERVICES DE HULL - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE SAINT-RAYMOND-VANIER - PIERRE PHILION**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Les Toitures Raymond & associés inc., 65, rue Jean-Proulx, Gatineau, Québec, J8Z 1W2 pour la réfection de trois bassins de toitures au centre de services de Hull pour un montant total de 237 198 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 20 avril 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-11002-001-79294	226 787,73 \$	Enveloppe annuelle - Travaux de remplacement de toitures - Centre de services de Hull - Toits A, B, C
04-13493	10 410,27 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 27 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-915 **RATIFICATION DES LISTES DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉROS : B-17 - 105 014,35 \$ - PÉRIODE DU 23 AU 29 AVRIL 2011 - B-18 - 99 393,81 \$ - PÉRIODE DU 30 AVRIL AU 6 MAI 2011**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie les listes des locations et des achats de biens non durables numéros B-17 au montant de 105 014,35 \$ pour la période du 23 au 29 avril 2011 et B-18 au montant de 99 393,81 \$ pour la période du 30 avril au 6 mai 2011.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 27 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-916 **SOUSSION 2011 SI 131 - ENTRETIEN DES UNITÉS STATIQUES SANS COUPURE DANS DIVERS ÉDIFICES - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme CPE division B inc., 6644, rue Abrams, Saint-Laurent, Québec, H4S 1Y1 pour l'entretien des unités statiques sans coupure dans divers édifices, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 25 092 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et sa soumission déposée en date du 18 avril 2011, et ce, comme étant la seule soumission conforme reçue.

Le contrat sera d'une durée d'une année, et ce, à compter de la date d'adjudication par le comité exécutif avec la possibilité de renouvellement pour une période additionnelle d'une année. S'il y a lieu, les prix unitaires et forfaitaires seront révisés, le tout basé sur l'indice des prix à la consommation.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget des années 2012 et 2013, les montants nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-19910-532-79299	2 616,92 \$	Place des Pionniers - Édifice - Entretien des édifices
02-21920-532-79300	2 616,92 \$	Hull - Sécurité publique - Édifice - Entretien des édifices
02-21930-532-79301	2 616,92 \$	Gatineau - Sécurité publique - Édifice - Entretien des édifices
02-30930-532-79302	2 616,92 \$	Édifice Eugène-Beaudoin - Ateliers municipaux - Entretien des édifices
02-22310-532-79303	1 527,67 \$	Schéma de couverture de risques - Entretien des édifices
04-13493	550,65 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-917

SOUSSION 2011 SI 144 - NETTOYAGE D'URGENCE ET PRÉVENTIF DU RÉSEAU D'ÉGOUTS - SECTEURS DE MASSON-ANGERS ET DE BUCKINGHAM - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Égout de la Capitale inc., 1692, rue Routhier, unité C, Gatineau, Québec, J8R 3Y7 pour le nettoyage d'urgence et préventif du réseau d'égouts dans les secteurs de Masson-Angers et de Buckingham, au tarif horaire apparaissant au bordereau de soumission pour un montant total annuel approximatif de 44 430,75 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 19 avril 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat est d'une durée d'un an avec possibilité de renouvellement d'une année. Le prix soumis demeurera en vigueur pour une période d'un an à compter de la date de la présente résolution et sera révisé annuellement, le tout basé sur l'indice des prix à la consommation – Catalogue 62-001.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget de l'année 2012, les sommes nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-41510-521-79304	42 480,75 \$	Entretien - Réseau d'égouts - Entretien et réparation - Infrastructures
04-13493	1 950,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-918

MODIFICATION TEMPORAIRE À LA RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT DANS LE CADRE DE GATINEAU EN VOL - 17 SEPTEMBRE 2011

CONSIDÉRANT QUE des activités se dérouleront près de l'aéroport dans le cadre du spectacle aérien de la Experimental Aircraft Association (EAA), en collaboration avec les Ailes d'Époque du Canada le 17 septembre 2011;

CONSIDÉRANT QUE les Snowbirds feront partie de la programmation de cette 2^e édition de Gatineau en Vol.

CONSIDÉRANT QUE la modification à la réglementation du stationnement et de la circulation est nécessaire afin d'assurer la sécurité des participants;

CONSIDÉRANT QUE le Service de police assure le contrôle de la circulation :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la modification temporaire à la réglementation de la circulation et du stationnement sur certaines rues dans le secteur de l'aéroport dans le cadre de l'événement Gatineau en vol le 17 septembre 2011, à savoir :

Stationnement interdit le 17 septembre, entre 8 h et 18 h, des deux côtés des rues suivantes :

- Boulevard de l'Aéroport, entre Arthur-Fecteau et Maloney;
- Chemin Industriel, entre la Montée Dalton et la bretelle d'accès de l'autoroute 50;
- Rue Atmec, entre la rue du Cheval-Blanc et la rue de la Place-de-Templeton;
- Montée Dalton, entre le chemin Industriel et le 443, montée Dalton.

Circulation locale seulement sur le chemin Industriel, à l'est de la bretelle d'accès à l'autoroute 50.

La Division de la voirie du Service des travaux publics est autorisée à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives de la Division de la planification et services techniques, Circulation et sécurité routière du Service des infrastructures.

Le tout selon le plan numéro G10-067-01 et aux conditions suivantes :

- Respecter les normes de la signalisation routière du Québec et de la Ville de Gatineau concernant les fermetures de rues;
- Assurer une voie d'urgence en tout temps durant l'événement;
- L'organisme s'engage à fournir à la Division des fêtes et festivals du Service des arts, de la culture et des lettres, deux semaines avant la tenue de l'événement, un certificat d'assurance responsabilité civile générale au montant de 3 000 000 \$ et s'engage également à dégager la Ville de Gatineau de toute responsabilité pour dommages à autrui pouvant résulter de la tenue de l'événement et désigner la Ville de Gatineau comme assurée additionnelle sur leur police d'assurance responsabilité civile.

La contribution de la Ville de Gatineau en services est évaluée à 9 500 \$.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71529-111	7 500 \$	Autres festivals - Rémunération régulière - Réguliers - Policiers
02-71526-114	2 000 \$	Transport d'équipement et d'ameublement - Rémunération régulière - Réguliers - Cols bleus

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-919

SOUSSION 2011 SP 060 - SERVICE DE SCÉNOGRAPHIE POUR DIVERS ÉVÉNEMENTS - SERVICE DES ARTS, DE LA CULTURE ET DES LETTRES**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

Que ce comité adjuge un contrat à la firme Audio Design, 65, rue Richelieu, Gatineau, Québec, J8Y 4X8 pour le service de scénographie pour la salle Jean-Després ainsi qu'à diverses salles de diffusion pour un montant total annuel approximatif de 189 183,86 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres sa soumission déposée en date du 21 mars 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat est d'une durée de trois ans à compter de la date de la présente résolution. À moins d'un avis écrit préalable d'au moins trois mois de la date d'expiration du contrat dûment signifié d'une partie à l'autre partie, le contrat peut être renouvelé pour une période additionnelle d'une année. Cette même clause peut être utilisée pour la cinquième année du contrat.

Après la première année du contrat, les prix unitaires seront révisés selon l'indice des prix à la consommation.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget des années ultérieures, les fonds nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79400-438-79295	20 660,65 \$	Recouvrables de tiers - Culture - Techniciens de scène
02-72134-438-79296	25 831,54 \$	Salle Jean-Després - Techniciens de scène
02-72133-438-79297	21 974,04 \$	Salle la Basoche - Techniciens de scène
02-19921-438-79298	15 269,24 \$	Location - Maison du citoyen - Techniciens de scène
04-13493	4 135,89 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	6 365,00 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Les virements de fonds seront effectués de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-72133-499	12 000 \$		Salle la Basoche - Autres services techniques
02-72134-438		3 300 \$	Salle Jean-Després - Techniciens de scène
02-72133-438		8 700 \$	Salle la Basoche - Techniciens de scène

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-920

ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 19 - 357 931,44 \$ - LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 19 - 19 089,43 \$ - LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 16 - 363 400,58 \$**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 19, la liste des réquisitions numéro 19 ainsi que la liste des embauches numéro 16 :

Numéro des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PD numéro 19	Pièces de comptes à payer	357 931,44 \$	16 au 20 mai 2011
Liste des réquisitions numéro 19	Pièces de comptes à payer	19 089,43 \$	16 au 20 mai 2011
Liste des embauches numéro 16	Embauche de personnel temporaire	363 400,58 \$	9 au 13 mai 2011

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-921

SOUSSION 2010 SI 231- RÉSILIATION - VÊTEMENTS COLS BLANCS - SERVICE DES FINANCES

CONSIDÉRANT QUE suite à l'appel d'offres 2010 SI 231, la Ville de Gatineau a octroyé un contrat à la firme 3975045 Canada inc. (CFocus), en vertu de la résolution numéro CE-2011-380 en date du 16 mars 2011, et ce, pour la fourniture des vêtements cols blancs pour une période de trois ans;

CONSIDÉRANT QUE la firme 3975045 Canada inc. (CFocus) refuse de fournir à la Ville les vêtements aux prix indiqués à sa soumission;

CONSIDÉRANT QUE la firme 3975045 Canada inc. (CFocus) maintient sa position, malgré un avis de défaut d'exécution transmis en date du 20 avril dernier :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité résilie le contrat à la firme 3975045 Canada inc. (CFocus), 15, rue Valcourt, Gatineau, Québec, J8T 8H1 pour la fourniture des vêtements cols blancs et autorise la Division de l'approvisionnement du Service des finances à entreprendre les démarches utiles afin d'obtenir réparation du préjudice subi par la Ville de Gatineau.

Adoptée

CE-2011-922

SOUSSION 2010 SI 231 - VÊTEMENTS COLS BLANCS - SERVICE DES FINANCES

CONSIDÉRANT que le contrat adjugé à la firme 3975045 Canada inc. (CFocus), 15, rue de Valcourt, suite 200, Gatineau, Québec, J8T 8H1 a été résilié par la résolution numéro CE-2011-921 en date du 1^{er} juin 2011 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Marc Sports inc., 455, boulevard Maloney Est, Gatineau Québec J8P 6Z8 pour la fourniture de vêtements pour employés cols blancs pour une période de trois ans pour un montant annuel approximatif de 10 300,47 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 22 février 2011, et ce, comme étant la deuxième plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat prendra effet à compter de la date de la présente résolution et sera d'une durée de trois ans.

À moins d'un avis écrit préalable d'au moins trois mois de la date d'expiration du contrat dûment signifié par une des parties à l'autre partie, le contrat pourra être renouvelé pour une période additionnelle d'une année.

Cette même clause pourra être utilisée pour la cinquième année de contrat.

Après la première année du contrat, les prix unitaires seront révisés annuellement, le tout basé sur l'indice des prix à la consommation pour la période se terminant le 31 janvier précédant la date anniversaire.

Les fonds à cette fin au montant annuel approximatif de 10 300,47 \$, incluant les taxes, seront pris aux postes budgétaires des services concernés dans l'objet 651.

Le trésorier est autorisé à prévoir les montants nécessaires aux budgets 2012, 2013, 2014 et 2015 afin de donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-923

SUBVENTION DE 50 \$ - SYMPOSIUM GATINEAU EN COULEURS - FESTIVAL GATINEAU EN ARTS - 24 AU 26 JUIN 2011 - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - LUC MONTREUIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 50 \$ à l'ordre du Symposium Gatineau en couleurs, 7-895, rue de l'Oasis, Gatineau, Québec, J8R 2W7, à titre de subvention pour le premier Festival Gatineau en arts qui se tiendra du 24 au 26 juin 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79947-972	50 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-924

SUBVENTION DE 100 \$ - LEUCAN OUTAOUAIS - DÉFI TÊTES RASÉES - DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER - STEFAN PSENAK

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de Leucan Outaouais, 336, rue Main, Gatineau, Québec, J8P 5K3, à titre de subvention pour l'activité « Défi têtes rasées ».

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79931-972	100 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-925

SUBVENTION DE 200 \$ - CERCLE DE FERMIÈRES DE MASSON-ANGERS - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - LUC MONTREUIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre du Cercle de Fermières de Masson-Angers, à l'attention de madame Ginette Mondou, 87, rue Georges, Gatineau, Québec, J8M 1A2, à titre de subvention pour leurs activités.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79947-972	200 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-926 **SUBVENTION DE 350 \$ - LOISIRS ST-JEAN-BOSCO INC. - 13 JUIN 2011 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 350 \$ à l'ordre de Loisirs St-Jean-Bosco inc., à l'attention de monsieur Jean Lessard, président, 70, boulevard Saint-Joseph, Gatineau, Québec J8Y 3W4 à titre de subvention pour l'organisation de la fête de quartier qui aura lieu le 13 juin 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79935-972	200 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la-Montagne - Aménagement - Subventions
02-79938-972	50 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-927 **SUBVENTION DE 1 500 \$ - ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DU PLATEAU - MARDIS CLASSIQUES - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 500 \$ à l'ordre de l'Association des résidants du Plateau, à l'attention de monsieur Francis Mercier, 316, rue de Ganymède, Gatineau, Québec, J9J OH8 à titre de subvention pour les Mardis Classiques.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79938-972	1 500 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-928

AUTORISER LA COMPAGNIE HYDRO-QUÉBEC À PROCÉDER À DES TRAVAUX DE PROLONGEMENT DE LIGNE POUR LE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE DES DÉBITMÈTRES SUR LA RUE MANGIN AU MONTANT DE 11 966,68 \$ ET AUTORISER LA VILLE À SIGNER LA CONVENTION AVEC HYDRO-QUÉBEC POUR CES TRAVAUX - DISTRICT ÉLECTORAL DE WRIGHT-PARC-DE-LA-MONTANGE - PATRICE MARTIN

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau a adjugé un contrat à la firme Outabec Construction (1991), en vertu de la résolution numéro CE-2010-1101 en date du 7 juillet 2010, pour des travaux d'installation de débitmètres dans le secteur de Hull;

CONSIDÉRANT QU'un prolongement de réseau d'Hydro-Québec est nécessaire afin de pouvoir raccorder le débitmètre de la rue Mangin;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Hydro-Québec a déposé à la Ville de Gatineau les coûts relatifs aux travaux de prolongement de réseau et l'estimation est de l'ordre du 11 966,68 \$, incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QU'une convention – Poteaux, ancrages et lignes pour usage en commun entre Hydro-Québec et la Ville de Gatineau doit être signée afin de permettre la réalisation des travaux de prolongement de ligne électrique :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- autorise la compagnie Hydro-Québec à procéder aux travaux de prolongement de la ligne d'électricité dans le but de permettre le raccordement du débitmètre de la rue Mangin;
- approuve le montant de 11 966,68 \$, incluant les taxes, représentant la valeur des travaux en ce qui a trait au prolongement de la ligne électrique sur la rue Mangin afin de raccorder le débitmètre;
- approuve également la convention à intervenir entre la Ville de Gatineau et Hydro-Québec dans le cadre du projet d'alimentation pour le débitmètre sur la rue Mangin à Gatineau (secteur de Hull).

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents relatifs à la convention - Poteaux, ancrages et lignes sans usage en commun afin de permettre le prolongement de la ligne électrique sur la rue Mangin.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30622-001-79305	11 441,48 \$	Installation d'appareils de mesure - Réseau d'aqueduc - Débitmètres
04-13493	525,20 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-929

**SOUSSION 2011 SP 031 - TRAVAUX DE COUPE ET RAPIÉCAGE D'ASPHALTE
- SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Pavage Gauvreau ltée, 171, boulevard de la Cité-des-Jeunes, Gatineau, Québec, J8Y 6M2 pour les travaux de coupe et rapiécage d'asphalte, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 891 109,48 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 22 mars 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat prendra effet à compter de la date de la présente résolution et se terminera le 31 décembre 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30674-003-79306	119 000,00 \$	Travaux de réfection et aménagement - Réseau routier - Aylmer - Rapiécage
06-30674-010-79307	132 999,99 \$	Travaux de réfection et aménagement - Réseau routier - Hull - Rapiécage
06-30674-021-79308	210 000,00 \$	Travaux de réfection et aménagement - Réseau routier - Gatineau - Rapiécage
06-30674-030-79309	28 000,00 \$	Travaux de réfection et aménagement - Réseau routier - Buckingham - Rapiécage
06-30674-035-79310	11 999,99 \$	Travaux de réfection et aménagement - Réseau routier - Masson-Angers - Rapiécage
02-31210-521-79311	350 000,02 \$	Rues pavées - Entretien et réparation - Infrastructures
04-13493	39 109,48 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-930

**SOUSSION 2011 SP 140 - SERVICE DE TRANSPORT CAMPS DE JOUR ÉTÉ
2011 - SERVICE DES LOISIRS, DES SPORTS ET DU DÉVELOPPEMENT DES
COMMUNAUTÉS****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Autobus Jean-Jacques Campeau, 556, boulevard Saint-René Est, Gatineau, Québec, J8P 6J3 pour le service de transport des camps de jour - Été 2011, aux prix unitaires inscrits aux formules de soumission, pour un montant approximatif total de 141 981,32 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 2 mai 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour tous les secteurs.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71141-515-79312	135 749,97 \$	Camps de jour - Location - Machinerie, véhicules
04-13493	6 231,35 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-931

AUTORISER LE CHEF DE DIVISION, COMPTABILITÉ ET PAIE ET ASSISTANT-TRÉSORIER DU SERVICE DES FINANCES À SIGNER LES DOCUMENTS REQUIS À L'INSCRIPTION DE LA VILLE AU PROGRAMME CLICSEQUR DU MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire transfère ses services en ligne offerts aux municipalités sur la plateforme de ClicSEQUR de Revenu Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau doit s'inscrire au programme ClicSEQUR et que les exigences d'inscription du ministère du Revenu du Québec nécessitent l'adoption d'une résolution :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur André Côté, chef de division, Comptabilité et paie et assistant-trésorier ou en son absence monsieur André Barbeau, directeur et trésorier ainsi que monsieur Mario St-Pierre, chef de division, Planification financière - Revenus et assistant-trésorier (ci-après les représentants), à signer les documents requis pour l'inscription à ClicSEQUR et à prendre les actions nécessaires auprès du ministère du Revenu du Québec afin d'inscrire la Ville de Gatineau au programme ClicSEQUR.

De plus, il est résolu que ce comité autorise le ministre du revenu à communiquer aux représentants les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à ClicSEQUR du ministère du Revenu du Québec.

Adoptée

CE-2011-932

SUBVENTION DE 300 \$ - SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER - RELAIS POUR LA VIE - 17 JUIN 2011 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre de la Société canadienne du cancer – Relais pour la vie, à l'attention de madame Denise Gagné, 15, rue Buteau, bureau 105, Gatineau, Québec, J8Z 1Z4, à titre de subvention pour Le Relais pour la vie qui aura lieu le 17 juin 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79938-972	150 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79940-972	50 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79937-972	100 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond-Vanier - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-933

SUBVENTION DE 5 000 \$ AU COMITÉ DES PARTENAIRES DU SECTEUR LE BARON - DISTRICT DU CARREFOUR-DE-L'HÔPITAL - PATSY BOUTHILLETTE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 5 000 \$ à l'ordre du Comité des partenaires du secteur Le Baron, 448, rue de Pointe-Gatineau, porte 1, Gatineau, Québec, J8T 2B7, à titre de subvention pour l'organisation de diverses activités, dont la fête de quartier le 15 septembre 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79942-972	5 000 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-934

SOUSSION 2011 SP 082 - AGRANDISSEMENT DE LA CASERNE 7 CHEVAL-BLANC - SECTEUR DE GATINEAU - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - YVON BOUCHER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Les Entreprises Séville ltée / 6280447 Canada inc., 80, rue Adrien Robert, Gatineau, Québec, J8Y 3S2 pour les travaux d'agrandissement et de rénovation de la caserne de pompiers numéro 7, située au 475, avenue du Cheval-Blanc, au montant total de 605 000 \$, incluant les taxes, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30478-008-79313	578 447,44 \$	Caserne d'incendie à Buckingham et autres - Agrandissement - Caserne 7
04-13493	26 552,56 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 31 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-935

SOUSSION 2011 SP 156 - LOCATION D'UNE ROULOTTE-DORTOIR - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme La Forêt de demain/Outland camp, 200, 6^e rue Ouest, Amos, Québec, J9T 1T5 pour la location d'une roulotte-dortoir pour la rénovation de la caserne 7 Cheval-Blanc, au prix mensuel de 3 500 \$ avant taxes, pour un montant approximatif de 33 721,80 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 4 mai 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30478-008-79314	32 241,80 \$	Caserne d'incendie à Buckingham et autres - Agrandissement - Caserne 7
04-13493	1 480,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 31 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-936*

ADOPTION DES PROTOCOLES D'ENTENTES AVEC LES CLUBS DE TENNIS DE LA VILLE DE GATINEAU POUR LA SURVEILLANCE DES TERRAINS DE TENNIS

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire accroître la sécurité et la surveillance lors de la pratique libre du tennis;

CONSIDÉRANT QUE pour la pratique libre du tennis, un citoyen doit détenir la carte Accès Gatineau ou une carte de membre du club pour les terrains visés au présent protocole;

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire implanter un système de surveillance de ses infrastructures et de ses terrains de tennis;

CONSIDÉRANT QUE les Clubs sont prêts à assumer la gestion de cette responsabilité pour la Ville de Gatineau en 2011 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil :

- d'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer les protocoles avec les clubs de tennis de Hull, de Gatineau, de Buckingham et de Wychwood (Aylmer);
- d'autoriser le trésorier à émettre un chèque de 39 814 \$ pour le Club de tennis de Hull, à l'attention de madame Lise Toupin, au 9, rue Laurier, C. P. 1002, phase 4, Gatineau, Québec, J8X 3X5, sur présentation d'une pièce de compte à payer préparée par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés;
- d'autoriser le trésorier à émettre un chèque de 24 140 \$ pour le Club de tennis de Gatineau, à l'attention de madame Chantal Desjardins, au 22, rue Onésime, Gatineau, Québec, J8T 2H6, sur présentation d'une pièce de compte à payer préparée par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés;
- d'autoriser le trésorier à émettre un chèque de 4 675 \$ pour le Club de tennis de Buckingham, à l'attention de Jim Lahey, au 531, rue Nadon, Gatineau, Québec, J8L 3T2, sur présentation d'une pièce de compte à payer préparée par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés;
- d'autoriser le trésorier à émettre un chèque de 935 \$ pour le Club de tennis Wychwood, à l'attention de madame France Gilbert, adresse postale, C. P. 76081, Gatineau, Québec, J9H 6W6, sur présentation d'une pièce de compte à payer préparée par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés;
- d'autoriser le trésorier à émettre les chèques pour le solde de la participation financière de la Ville aux différents clubs, selon les modalités inscrites à chacun des protocoles d'entente, c'est-à-dire 15 % de la somme totale aux différents clubs.

La valeur des services offerts par la Ville inclus à l'intérieur des protocoles d'entente représente une somme approximative de 16 500 \$.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71169-971-79315	81 840 \$	Gestion des terrains de tennis - Contributions

Un certificat du trésorier a été émis le 31 mai 2011.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2011-937 **MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO CE-2011-818 - CLUB DE PLONGEON GATINEAU - CHAMPIONNATS PROVINCIAUX - 10 AU 12 JUIN 2011 - MEMBRES DU CONSEIL**

CONSIDÉRANT QU'il y a eu erreur dans le nom officiel de l'organisme demandeur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la modification de la résolution numéro CE-2011-818 en date du 18 mai 2011 en changeant le nom du Club de plongeon de Gatineau par Club de plongeon de l'Outaouais et autorise le trésorier à réémettre un nouveau chèque de 250 \$ à l'ordre du Club de plongeon de l'Outaouais, à l'attention de madame Nathalie Tremblay, 850, boulevard de la Gappe, suite 214, Gatineau, Québec, J8T 0B4, à titre de subvention pour les championnats provinciaux junior et sénior qui se tiendront au centre sportif de Gatineau du 10 au 12 juin 2011.

Adoptée

CE-2011-938 **SUBVENTION DE 100 \$ - LEUCAN OUTAOUAIS - DÉFI TÊTES RASÉES - CABINET DU MAIRE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de Leucan Outaouais, à l'attention de monsieur Patrice Croteau, 15, rue Taschereau, Gatineau, Québec, J8Y 2V6, dans le cadre de l'activité « Défi têtes rasées ».

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 31 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-939 **SUBVENTION DE 200 \$ - FONDATION SANTÉ DE PAPINEAU - ACTIVITÉ BÉNÉFICE - 3 JUIN 2011 - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - LUC MONTREUIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre de la Fondation Santé de Papineau, à l'attention de madame Anne Mercier, 155, rue Maclaren Est, Gatineau, Québec, J8L 0C2, à titre de subvention dans le cadre d'une activité bénéfique qui aura lieu le 3 juin 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79947-972	200 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 31 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-940 **SUBVENTION DE 400 \$ - MANNE DE L'ÎLE - BBQ - 4 JUIN 2011 - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE SAINT-RAYMOND-VANIER ET DE HULL-VAL-TÉTREAU - PIERRE PHILION ET DENISE LAFERRIÈRE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 400 \$ à l'ordre de la Manne de l'Île, à l'attention de monsieur Richard Denis, 119, rue Carillon, Gatineau, Québec, J8X 2P8, à titre de subvention pour un BBQ qui se tiendra le 4 juin 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79937-972	200 \$	Pierre Philion - De Saint-Raymond-Vanier - Aménagement - Subventions
02-79938-972	200 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 31 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-941 **SUBVENTION DE 1 500 \$ AU CENTRE DE LA PETITE ENFANCE COUP DE POUCE POUR LA TENUE D'ACTIVITÉS POUR L'ANNÉE 2011-2012 - DISTRICT ÉLECTORAL DU CARREFOUR-DE-L'HÔPITAL - PATSY BOUTHILLETTE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 500 \$ à l'ordre du Centre de la petite enfance Coup de pouce, 110, rue Nelligan, Gatineau, Québec, J8T 5Z7, à titre de subvention pour la tenue d'activités pour l'année 2011-2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79942-972	1 500 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 31 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-942 **SUBVENTION DE 3 000 \$ - ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DE L'ÎLE DE HULL - LA GRANDE TABLÉE DE LA FÊTE NATIONALE SUR L'ÎLE - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 3 000 \$ à l'ordre de l'Association des résidents de l'Île de Hull, à l'attention de monsieur Paul Duval, président, 120, rue Charlevoix, Gatineau, Québec, J8X 1R2, à titre de subvention pour la 3^e édition de la Grande Tablee.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79938-972	3 000 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 31 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-943 **SUBVENTION DE 6 500 \$ AU GROUPE SCOUT SAINT-ALEXANDRE (DISTRICT DE L'OUTAOUAIS) INC. POUR L'ORGANISATION DE LA FÊTE DE QUARTIER - 4 JUIN 2011 - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - NICOLE CHAMPAGNE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 6 500 \$ à l'ordre du Groupe Scout Saint-Alexandre (district de l'Outaouais) inc., 115, boulevard Sacré-Cœur, bureau 113, Gatineau, Québec, J8X 1C5, à titre de subvention pour l'organisation de la fête de quartier du district électoral de Limbour le 4 juin 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79939-972	6 500 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 31 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-944 **PARTICIPATION DES MEMBRES DU CONSEIL À LA 21^e ÉDITION DU GALA LOISIR SPORT OUTAOUAIS 2011 - 1^{er} JUIN 2011 - 100 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise mesdames les conseillères Mireille Apollon et Denise Laferrière ainsi que messieurs les conseillers Pierre Phillion, Denis Tassé et Joseph De Sylva à participer à la 21^e édition du gala Loisir sport Outaouais 2011 qui aura lieu le 1^{er} juin 2011.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de Loisir sport Outaouais, 394, boulevard Maloney Ouest, local 102, Gatineau, Québec, J8P 7Z5 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79936-972	20 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79937-972	20 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond- Vanier - Aménagement - Subventions
02-79938-972	20 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val- Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79940-972	20 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79943-972	20 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 31 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-945 **SUBVENTION DE 100 \$ - TRAIT D'UNION OUTAOUAIS - DISTRICT ÉLECTORAL DU PLATEAU-MANOIR-DES-TREMBLES - MAXIME TREMBLAY**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de Trait d'Union Outaouais, à l'attention de madame Jocelyne Sylvestre, 109, rue Wright, bureau 004, Gatineau, Québec, J8X 2G7, à titre de subvention une activité qui aura lieu le 2 juin 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79934-972	100 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau– Manoir-des-Trembles - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 31 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-946

SOUSSION 2011 SP 056 - SERVICES PROFESSIONNELS - RECRUTEMENT DE CADRES - SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Raymond Chabot Ressources humaines inc., 600, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 2740, Montréal, Québec, H3B 4L8 pour la prestation de services spécialisés en recrutement de cadres pour un montant total annuel approximatif de 170 887,50 \$, incluant les taxes, comme indiqué à l'offre de prix, et ce, pour une période de deux ans avec la possibilité de le prolonger pour une période additionnelle d'une année, le tout débutant à la date d'adjudication du contrat en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 16 mars 2011, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CE-2008-756 en date du 14 mai 2008.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget des années 2012 et 2013, les fonds nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-16100-411-79290	81 693,75 \$	Ressources humaines - Services professionnels et de génie
04-13493	3 750,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-947

ABROGATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO CE-2011-350 - ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR MARIO CHARETTE AU POSTE DE JOURNALIER I - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2011-350 en date du 9 mars 2011, acceptait l'engagement à l'essai et la permanence de monsieur Mario Charette au poste de journalier I au Service des travaux publics (poste numéro STP-BLE-382 au plan d'effectifs des cols bleus);

CONSIDÉRANT QUE monsieur Mario Charette a demandé au Service des ressources humaines de réintégrer son statut d'employé temporaire, et ce, conformément à l'article 21.04 b) de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité abroge sa résolution numéro CE-2011-350 en date du 9 mars 2011 de façon à réintégrer monsieur Mario Charette à son statut d'employé temporaire, et ce, conformément à l'article 21.04 b) de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Adoptée

CE-2011-948

ENGAGEMENT ET PERMANENCE DE MONSIEUR DANIEL VÉZINA AU POSTE DE PEINTRE - DIVISION DE L'ENTRETIEN DES ÉDIFICES - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de peintre à la Division de l'entretien des édifices du Service des travaux publics (poste numéro STP-BLE-311 au plan d'effectifs des cols bleus), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement et la permanence de monsieur Daniel Vézina au poste de peintre à la Division de l'entretien des édifices du Service des travaux publics.

Le salaire de monsieur Daniel Vézina sera établi à la classe 5 de l'échelle salariale de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Monsieur Daniel Vézina a renoncé à sa période d'essai conformément aux dispositions de l'article 21.04 a) de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-30920-114 – 100, Edmonton – Ateliers municipaux – Réguliers – Cols bleus et 02-71460-114 – Infrastructures de parcs – Réguliers – Cols bleus.

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-949

ENGAGEMENT ET PERMANENCE DE MONSIEUR MARIO MONGEON AU POSTE DE PRÉPOSÉ AUX ARÉNAS - DIVISION DES PARCS, DES ESPACES VERTS ET DES ARÉNAS - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de préposé aux arénas à la Division des parcs, des espaces verts et des arénas du Service des travaux publics (poste numéro STP-BLE-374 au plan d'effectifs des cols bleus), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement et la permanence de monsieur Mario Mongeon au poste de préposé aux arénas à la Division des parcs, des espaces verts et des arénas du Service des travaux publics.

Le salaire de monsieur Mario Mongeon sera établi à la classe 4 de l'échelle salariale de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Monsieur Mario Mongeon a renoncé à sa période d'essai conformément aux dispositions de l'article 21.04 a) de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-71231-114 – Arénas F.-Robinson et P. et I. Duchesnay (Aylmer) – Réguliers – Cols bleus.

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-950

ENTENTE DE TERMINAISON D'EMPLOI - EMPLOYÉ 103447

CONSIDÉRANT QUE l'employé 103447 est prêté à Tourisme Outaouais depuis le 1^{er} janvier 2002;

CONSIDÉRANT QUE l'employé 103447 a manifesté son intention de quitter ses fonctions afin de prendre sa retraite à compter du 1^{er} janvier 2012;

CONSIDÉRANT QUE l'employé 103447 et le Service des ressources humaines en sont venus à une entente concernant les modalités de départ :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'entente de terminaison d'emploi intervenue entre le Service des ressources humaines et l'employé 103447;

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer le protocole d'entente de terminaison d'emploi de l'employé 103447.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-62310-115 - Tourisme Outaouais – Réguliers – Non syndiqués.

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-951

MUTATION ET PERMANENCE DE MADAME FRANCINE ROY AU POSTE DE COMMIS ADMINISTRATIF - SERVICE DE L'INFORMATIQUE

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de commis administratif au Service de l'informatique (poste numéro INF-BLC-044 au plan d'effectifs des cols blancs), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la mutation et la permanence de madame Francine Roy au poste de commis administratif au Service de l'informatique (poste numéro INF-BLC-044 au plan d'effectifs des cols blancs), sous la gouverne du directeur du Service de l'informatique.

Le salaire de madame Francine Roy sera celui de la classe 3, 6^e échelon de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Madame Francine Roy sera assujettie à une période d'adaptation de trois mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'adaptation soit complétée, conformément aux dispositions de l'article 10.14 de la convention collective des employés cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-13410-112 – Informatique – Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-952

PROMOTION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR DANIEL WOODS AU POSTE DE JOURNALIER II, CIRCULATION - DIVISION DE LA VOIRIE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de journalier II, Circulation à la Division de la voirie du Service des travaux publics (poste numéro STP-BLE-164 au plan d'effectifs des cols bleus), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la promotion à l'essai et la permanence de monsieur Daniel Woods au poste journalier II, Circulation à la Division de la voirie du Service des travaux publics.

Le salaire de monsieur Daniel Woods sera établi à la classe 3 de l'échelle salariale de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Monsieur Daniel Woods est assujéti à une période d'essai de 60 jours et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions de l'article 21.04 de la convention collective des employés cols bleus de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-31520-114 – Signalisation (réseau routier) – Réguliers – Cols bleus.

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-953

PROMOTION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR MARQUIS BRAZEAU AU POSTE DE JOURNALIER I - DIVISION DE LA VOIRIE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de journalier I à la Division de la voirie du Service des travaux publics (poste numéro STP-BLE-376 au plan d'effectifs des cols bleus), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la promotion à l'essai et la permanence de monsieur Marquis Brazeau au poste de journalier I à la Division de la voirie du Service des travaux publics.

Le salaire de monsieur Marquis Brazeau sera établi à la classe 2 de l'échelle salariale de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Monsieur Marquis Brazeau est assujéti à une période d'essai de 60 jours et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions de l'article 21.04 de la convention collective des employés cols bleus de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-31210-114 – Rues et chemins pavés – Réguliers – Cols bleus.

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-954

PROMOTION ET PERMANENCE DE MADAME JOSÉE GAREAU AU POSTE DE PRÉPOSÉ(E) AUX COMMUNICATIONS (RÉPARTITEUR 9-1-1) - DIVISION DU SOUTIEN OPÉRATIONNEL - SERVICE DE POLICE

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de préposé(e) aux communications (répartiteur 9-1-1) à la Division du soutien opérationnel du Service de police (poste numéro POL-BLC-006 au plan d'effectifs des cols blancs), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la promotion et la permanence de madame Josée Gareau au poste de préposé(e) aux communications (répartiteur 9-1-1) à la Division du soutien opérationnel du Service de police (poste numéro POL-BLC-006 au plan d'effectifs des cols blancs), sous la gouverne du coordonnateur.

Le salaire de madame Josée Gareau sera celui de la classe 6, 5^e échelon de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Madame Josée Gareau est assujettie à une période d'adaptation de trois mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'adaptation soit complétée, conformément aux dispositions de l'article 10.14 de la convention collective des employés cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-21500-112 – Centre d'urgence 9-1-1 – Service de police – Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-955

RETRAITE DE MADAME FRANCE PAQUIN ET DE MESSIEURS DANIEL BERTRAND ET RÉMI MAJOR - DIVERS SERVICES

CONSIDÉRANT QUE madame France Paquin et messieurs Daniel Bertrand et Rémi Major ont confirmé qu'ils prendront leur retraite :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à verser les sommes qui leur sont dues à la date de leur retraite.

NOM DE L'EMPLOYÉ	SERVICE	ANNÉES DE SERVICE	DATE PRÉVUE DE LA RETRAITE
Daniel Bertrand, chargé d'équipe spécialisé	Service des travaux publics	33 ans et 11 mois	1 ^{er} juin 2011
Rémi Major, lieutenant	Service de police	29 ans et 3 mois	1 ^{er} septembre 2011
France Paquin, secrétaire soutien aux élus	Service du greffe	13 ans et 1 mois	1 ^{er} septembre 2011

Les fonds à cette fin seront pris aux postes budgétaires des services concernés, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Les autorités municipales profitent de l'occasion pour offrir à madame France Paquin et messieurs Daniel Bertrand et Rémi Major, leurs plus sincères remerciements pour leurs années de service à la Ville de Gatineau.

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2011.

Adoptée

CE-2011-956

Abrogée par la
résolution numéro
CE-2012-1533

CONGÉDIEMENT ADMINISTRATIF - EMPLOYÉE 104940

CONSIDÉRANT le taux d'absentéisme élevé de l'employée 104940;

CONSIDÉRANT QUE le pronostic du médecin expert relativement à l'impossibilité que l'employée 104940 offre, dans un avenir prévisible, une prestation de travail constante et régulière à la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT les enseignements des tribunaux supérieurs en matière d'accommodement raisonnable :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le congédiement administratif de l'employée 104940.

Adoptée

CE-2011-957

SIGNATURE DU CONTRAT DE DONATION ENTRE LA VILLE DE GATINEAU ET L'AMBASSADE DU PÉROU - DON DE L'OEUVRE « RETABLO AYACUCHANO » DE L'ARTISTE PÉRUVIEN JESUS URBANO ROJAS - HALL DES NATIONS

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, par sa résolution numéro CM-2006-907 en date du 24 octobre 2006, adoptait le plan de mise en valeur et les procédures administratives de donation pour le hall des Nations;

CONSIDÉRANT QUE le Comité d'acquisitions formé, comme prévu au document « Procédures administratives de donation du hall des Nations » (ACL2006-02) adopté le 24 octobre 2006 en vertu de la résolution numéro CM-2006-907, a recommandé favorablement le don proposé de l'ambassade du Pérou;

CONSIDÉRANT QUE l'œuvre de l'artiste péruvien réputé Jesús Urbano Rojas vient enrichir la collection d'œuvres du hall des Nations d'une pièce incarnant l'histoire du retable des hautes andines :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- accepte le don de l'ambassade du Pérou de l'œuvre *Retablo Ayacuchano* de l'artiste péruvien Jesús Urbano Rojas, d'une valeur de 1 600 \$ canadien pour le hall des Nations;
- autorise le trésorier à ajuster le portefeuille d'assurances;
- autorise le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer le contrat de donation entre la Ville de Gatineau et l'ambassade du Pérou.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-72136-419-79291	11 437,13 \$	Collection permanente - Autres services professionnels et administratifs
04-13493	525,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mai 2011.

Adoptée

MARC BUREAU
Maire et président
Comité exécutif

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif